



En plein combat... et toujours sacrifié.e.s !

Les annonces faites depuis plusieurs semaines par le président et le ministre des solidarités et de la santé restent lettre morte. à ce jour, aucun texte sur une éventuelle prime, aucun texte sur la reconnaissance pour les professionnel.le.s atteint.e.s du COVID 19 en maladie professionnelle, aucun signe sur la revalorisation nécessaire des salaires...

**Où sont les primes annoncées ?
Où est la reconnaissance
de la Maladie Professionnelle
COVID-19 ? Où en sommes-nous
sur les négociations salariales dans
nos secteurs ?**

Après les mensonges concernant l'utilisation et la disponibilité des masques et du matériel de protection, il y a les soi-disant promesses de mesures sur la « reconnaissance du travail » des personnels.

Après la question récurrente « que deviennent les masques qui viennent ? », nous en sommes maintenant à « que deviennent les dispositifs de reconnaissance qui viennent ? »...

Certain.e.s de nos professionnel.le.s se voient proposer une prime dans les établissements sans consultation préalable des représentant.e.s des personnels et des Instances Représentatives des Personnels. Tout cela sans garantie de son extension à tou.te.s les professionnel.le.s sans distinction de tous les secteurs fortement impactés et mobilisés pour faire face à la catastrophe sanitaire. Nos équipes de professionnel.le.s ne sont pas uniquement composées de soignant.e.s. C'est toute une chaîne humaine multi professionnelle constituée des filières médicales, paramédicales, logistiques, ouvrières et administratives qui contribuent à faire fonctionner les établissements .

**Des primes, pour qui ?
Quand ? Où ? Comment ?
500 ou 1 500 euros ?**

Où sont les belles promesses exprimées par le président de la république sur les revalorisations salariales pour « les héroïnes et les héros » qui sauvent des vies ? Aux oubliettes ?

LA FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE DEMANDE QUE LES ENGAGEMENTS DE RECONNAISSANCE DE NOS PROFESSIONS SOIENT RÉELLEMENT TENUS.

→ La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale exige l'ouverture de négociations salariales qui aboutissent à des augmentations de salaires, dans le public et le privé, dans les secteurs de la santé, du médicosocial et du social, qui doit se traduire par une augmentation généralisée et pérenne du point d'indice. Et s'il doit y avoir le versement de quelconques primes exceptionnelles, il doit se faire immédiatement et sans distinction pour tou.te.s les professionnel.le.s.

Les salarié.e.s n'accepteront plus de simples remerciements et de belles promesses. Avec la CGT pour se faire entendre, la question des conditions de construction du rapport de force est posée face à un gouvernement qui manifestement ne tire aucune leçon sérieuse de la catastrophe sanitaire.

**Nous appelons les salarié.e.s
de notre secteur à se mobiliser
dès le 12 Mai 2020 dans les
actions proposées par la CGT.**



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur

www.sante.cgt.fr



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :